

COMMUNE DE CRESSONSACQ

Département de l'Oise
Arrondissement de CLERMONT
Canton de SAINT JUST EN CHAUSSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	Le onze octobre deux mil onze à dix-neuf heures
- en exercice : 11	Le Conseil Municipal de CRESSONSACQ s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de son Maire : Monsieur POTELLE Jean-Jacques.
- présents : 07	<u>Présents:</u> POTELLE Jean-Jacques, AUBERT Claude, BULLOT Brigitte, NAUDI Odile, GUIZELIN Robert, LARDON Maryse, GROHE Jean-Pierre
- votants : 08	<u>Absents excusés:</u> SCHULLER David qui a donné pouvoir à M. POTELLE, TAUPIN Christian et DOISY Hubert
Convocation en date: 06/10/ 2011 et affichée	<u>Absent :</u> TOURNOIS Michel
le même jour	Secrétaire de séance élue : Madame BULLOT Brigitte
P.V. affiché le : 12/10/2011	

ORDRE DU JOUR :

1. Acceptation de don
2. Location d'un studio
3. Avis sur l'enquête publique en cours
4. Acquisition de matériel
5. Questions diverses

OBJET :

CM-2011-45

ACCEPTATION DE DON

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu un don de QUARANTE CINQ EUROS de M et Mme LECLERE Daniel de REMY. Le conseil Municipal accepte ce don et autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque pour le compte de la commune.

CM-2011-46

LOCATION DU STUDIO A DE LA RUE VERTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la remise en état du studio A de la rue Verte a été remis en état et qu'il est prêt à être remis à la location. Suite aux dépenses générées par la reprise de ce logement et aux frais réalisés pour sa remise en état, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de dénoncer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et de fixer le montant du loyer mensuel à TROIS CENT CINQUANTE EUROS ré actualisable chaque année au 15 octobre en fonction de l'indice de référence: publication INSEE au 4ème trimestre. (Modification partielle de la délibération CM 2011 17 du 19 avril 2011 concernant ce studio A).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de dénoncer la convention liant la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise et la commune de CRESSONSACQ pour ce

logement et d'appliquer à compter du 15 octobre 2011 un montant de TROIS CENT CINQUANTE EUROS pour le loyer mensuel de ce studio A.

CM-2011-47

AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'enquête publique actuellement en cours sur les communes d'ESTREES SAINT DENIS et de FRANCIERES concernant la création d'un établissement de stockage de céréales, d'engrais solides et liquides sur ces deux communes et pour laquelle notre avis est sollicité dans la mesure où notre commune se trouve concerné par sa proximité avec ce cite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents moins une voix contre, décide de ne pas émettre d'avis s'opposant à ce projet.

CM-2011-48

ACQUISITION DE MATERIEL

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de faire l'acquisition d'un équipement adapté pour l'utilisation du vidéo projecteur et propose (réf catalogue CAMIF octobre 2011) :

- Une table double plateau :	155.00 € HT	185.38 € TTC
- Une télécommande de présentation :	39.99 € HT	47.83 € TTC
- Un écran 135x180	89.00 € HT	106.44 € TTC
- Pattes d'écartement mural	17.49 € HT	20.92 € TTC
TOTAL	301.48 € HT	360.57 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à commander les produits suivants, au fournisseur CAMIF :

- Une table double plateau :	155.00 € HT	185.38 € TTC
- Une télécommande de présentation :	39.99 € HT	47.83 € TTC
- Un écran 135x180	89.00 € HT	106.44 € TTC
- Pattes d'écartement mural	17.49 € HT	20.92 € TTC
TOTAL	301.48 € HT	360.57 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres présents des points suivants :

- 12 octobre : distribution annuelle de raticide
- lundi 17 octobre: début des travaux de VRDE de l'ECO QUARTIER
- des avancées du projet de construction pour le SIRS, prochaine réunion à BAILLEUL le SOC le 22 octobre, réunion à laquelle, Monsieur le Maire demande à se faire remplacer, car il a une autre obligation, Madame AUBERT le remplacera.
- le 22 octobre : signature de la vente GODFRIN BOUCHER/ commune de CRESSONSACQ
- participation de la commune au trophée ECO ACTION lancé par ECO MAIRES
- Travaux d'entretien du village, un premier point est fait pour l'engazonnement.
- Acquisition d'une écharpe tricolore pour chacun des Adjoints au Maire : avis favorable.

La séance est levée à 20h15.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Le Maire,
Jean-Jacques POTELLE